



**IFSE**

**INSTITUT DE FORMATION  
EN SANTÉ ELYANA**

# **GUIDE DE L'ETUDIANT**

**INSTITUT DE FORMATION  
EN SANTÉ ELYANA**

*Institut de Formation en Santé Elyana*

*Rue Nono Michima, Bas de Gué Gué, 1<sup>er</sup> arrondissement-Libreville*

*Tel :060 06 12 26/ 076 28 98 85*

*E-mail : [contact@ifselyana.com](mailto:contact@ifselyana.com)*

*Année académique 2025-2026*

## **I- Présentation de l'IFSE**

Qui sommes nous

Pourquoi choisir l'IFSE

Nos valeurs

Nos formations

## **II- Services administratif et responsable**

### **III- Nos tarifs**

1- Frais d'inscription

2- Modalité de paiement

### **IV- Régime général des études**

Le système LMD

Les stages

### **V- Les offres de formations**

Le parcours Sage-femmes (SF)

Le parcours Infirmiers Diplômé d'État Polyvalent (IDEP)

Le parcours Biologie Médicale (BM)

Formations Professionnelles de Remise à Niveau

### **VI- IFSE pratique**

Bibliothèque

Restauration

Vie Associative

Service de stage

IFSE  
INSTITUT DE FORMATION  
EN SANTÉ ELYANA

## ***Mot de la Fondatrice***

## **Mot du Directeur Général**

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'IFSE.

Ce livret a pour objectif de faciliter votre intégration et d'optimiser vos débuts au sein de l'Institut de Formation.

Les Équipe de Direction, Formateurs, Secrétaires et Agents d'entretien sont associées au projet de l'IFSE et engagés dans une démarche d'amélioration de la qualité tant bien dans les enseignements délivrés, que dans l'accompagnement du suivi pédagogique, l'accompagnement du suivi de stage et dans la qualité de vie des étudiants au sein de l'Institut.

Notre préoccupation est le développement de vos compétences professionnelles dans l'alternance, au travers d'expériences en situation clinique aussi bien dans le cadre réel qu'en situation simulée ou en analyse de pratique.

L'Institut vous propose une grande diversité de terrains de stages (secteur public et privé). Les établissements de soins sélectionnés et les plateaux techniques disponibles offrent un réel atout dans la construction de vos compétences professionnelles pour l'obtention de votre diplôme.

Ce partenariat avec les structures de sanitaires est le fruit de négociations permanentes et l'aboutissement d'un travail de coopération avec les équipes dans lequel la Direction, les Formateurs et les Étudiants sont impliqués.

Aujourd'hui, vous êtes à l'aube de votre projet professionnel et de l'amorce d'une transformation personnelle.

Le travail d'une Sage-Femme est d'assurer la surveillance et le suivi médical de la grossesse. Il propose des séances de préparation à la naissance et à la parentalité. Concernant le travail infirmier, il permet de comprendre ce qui fait sens pour l'Homme, parfois affecté, diminué par la maladie, le handicap et/ou la vieillesse afin de l'accompagner avec attention et application dans son parcours de vie.

C'est la raison pour laquelle votre investissement et vos compétences acquises tout au long de la formation, devront servir au principe dans la prise en charge des patients.

Encore merci d'avoir choisi l'IFSE.

Que votre projet professionnel commence maintenant.

**Le Directeur Général**

A stylized graphic element consisting of overlapping, curved shapes in shades of light blue and light orange, resembling a fan or a stylized flame, positioned to the left of the IFSE text.

**IFSE**  
INSTITUT DE FORMATION  
EN SANTÉ ELYANA

## **I. PRESENTATION DE L'IFSE**

L'**Institut de Formation en Santé Elyana (IFSE)** est un établissement privé reconnu par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Il est Situé sur la Rue Nono Michima au quartier Bas de Gué Gué, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Libreville.

L'établissement offre une formation paramédicale répondant ainsi aux besoins en personnel médical au Gabon ; car il prend en compte les éléments du contexte mondial et national, en développant des axes de formation initiale et continue, en adéquation avec les besoins hospitaliers et en conformité avec le système Licence-Master-Doctorat (LMD).

### **Qui sommes-nous ?**

Nous sommes une équipe pédagogique qualifiée pratiquant dans les structures sanitaires gabonaises. Nous mobilisons nos compétences et nos partenaires pour former des professionnels infirmiers, sages-femmes et biologistes compétents, en assurant un accompagnement individualisé qui permet à chaque étudiant d'être acteur de son parcours de formation vers la réussite.

### **Pourquoi choisir l'IFSE ?**

- Qualité et professionnalisme du corps enseignant
- Conditions et environnement de formation adaptés
- Matériel pédagogique et didactique de dernière génération
- Offre de stages dès la 1<sup>ère</sup> année de formation
- Perspectives professionnelles

### **Nos valeurs**

- Responsabilité : Comprendre les enjeux et faire preuve d'autonomie
- Professionnalisme : S'évertuer à fournir un travail consciencieux et de qualité
- Assiduité : Développer la rigueur, le plaisir d'apprendre et réussir selon ses capacités
- Adaptabilité : Faire preuve d'adaptation et de motivation
- Respect : Travailler en équipe, dans l'écoute et le respect

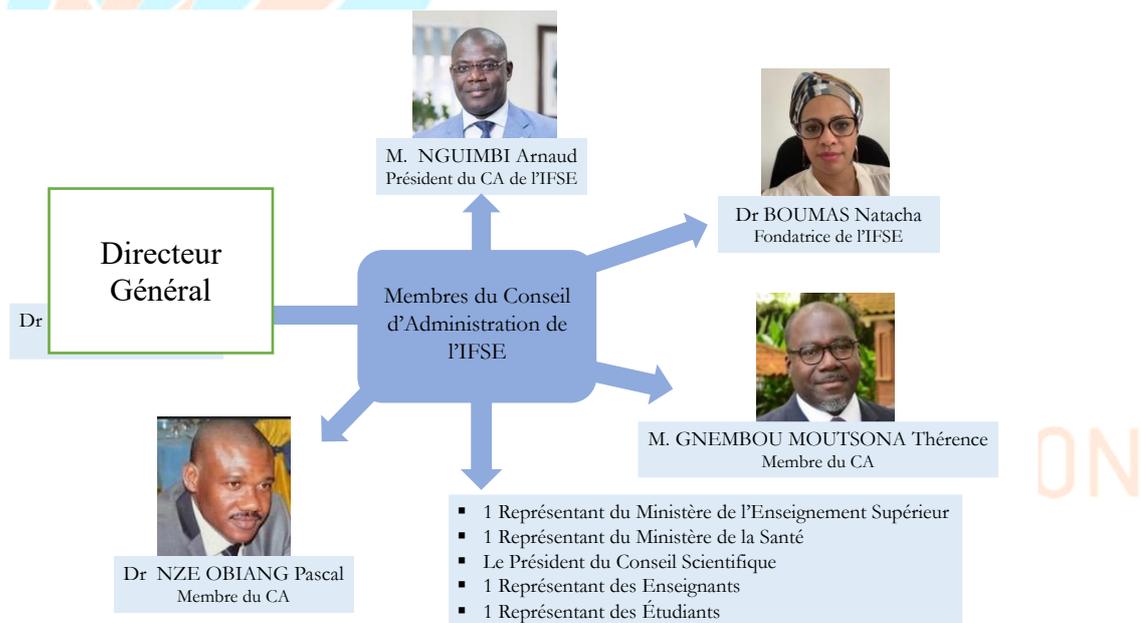
## Nos formations

- Sage-Femme
- Infirmier Diplômé d'État
- Biologie Médicale
- Formation Professionnelle de remise à niveau

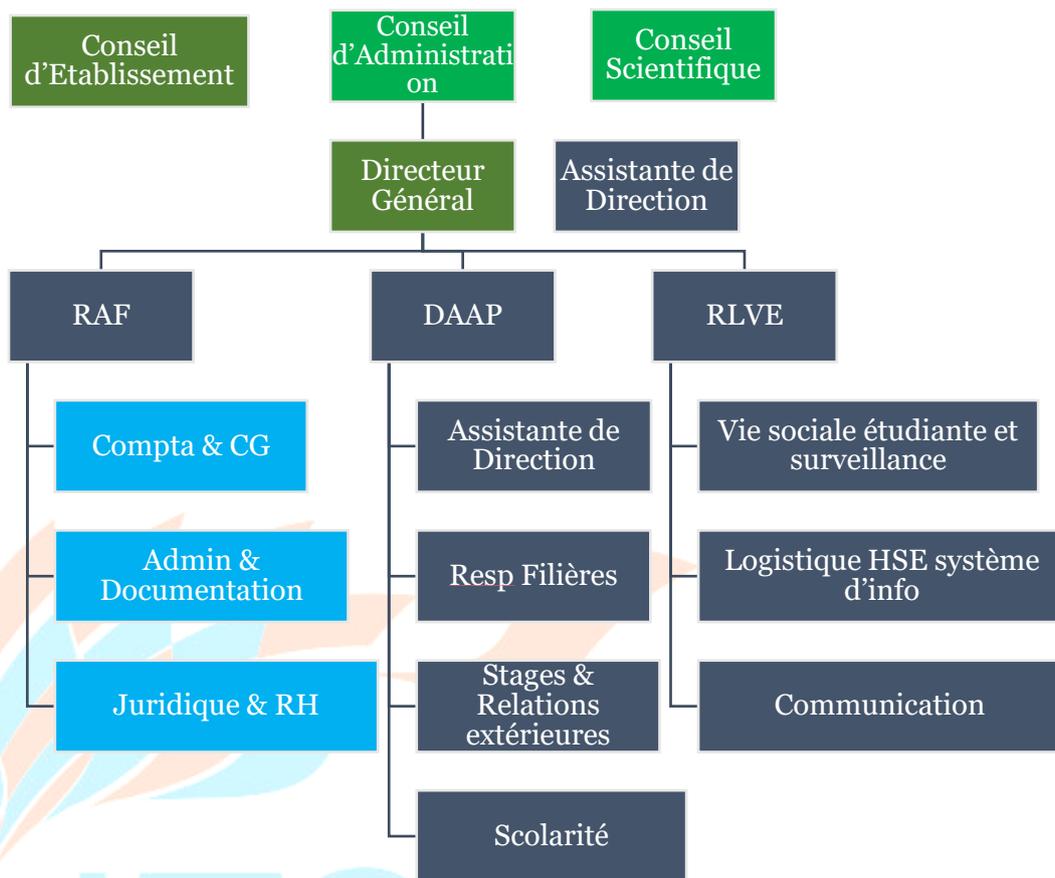
Le contenu de nos programmes vise à :

- Développer chez l'étudiant des compétences et habiletés requises aux fonctions d'infirmier, de sage-femmes et de biologiste médical
- Offrir à l'étudiant (e) une formation qui respecte les standards internationaux des écoles de référence afin de faciliter la mobilité professionnelle dans le pays et ailleurs dans le monde.

## II- SERVICES ADMINISTRATIFS ET RESPONSABLES



**Figure :** Membres du Conseil d'Administration



*Figure : Organigramme de l'IFSE*

## II- NOS TARIFS

Les frais d'inscriptions s'élèvent à **200.000 FCFA** pour les nouveaux étudiants et **120.000 FCFA** pour les anciens. Une fois les frais d'inscription validée, le paiement des frais scolarités est obligatoire pour accéder au cours et aux services pédagogiques.

Frais d'inscription : 200 000 FCFA

Frais de réinscription : 120 000 FCFA

Coopérative : 10 000 FCFA

Frais de simulation : 40 000 FCFA

Mensualité 1<sup>ère</sup> année : 80 000 FCFA

Mensualité 2<sup>ème</sup> année : 85 000 FCFA\* 10 mois

Mensualité 3<sup>ème</sup> année : 95 000 FCFA \* 10 mois

Uniformes (Chemise +jupes ou pantalon) : 25 000 FCFA

Tenue de stage (ensemble tunique-pantalon) : 30 000 FCFA

Master 1 : 1 200 000 FCFA

Master 2 : 1 500 000 FCFA

Les paiements se font en espèces au service comptabilité de l'établissement, par virement bancaire sur notre compte n°90000556990-20 domicilié à UGB et aussi via airtel money.

Les paiement se font tous les 5 mois du mois le 15 au plus tard.

### **III- LE REGIME GENERAL DES ETUDES**

#### **III-1. LE SYSTÈME LMD**

L'IFSE est arrimé au Système d'enseignement supérieur anglo-saxon utilisant une formation à trois paliers Licence, Master et Doctorat (LMD). Il offre une plus grande flexibilité dans la formation aussi bien aux apprenants qu'aux formateurs. C'est un système qui favorise la mobilité des étudiants et des enseignants.

Le système LMD est caractérisé par un découpage des périodes de formation en semestres, en unités d'enseignements et en un système de crédits capitalisables et transférables.

Les Unités d'Enseignement (UE) représentent les éléments d'un parcours de formation. Chaque UE correspond à un ou plusieurs modules (matières) qui peuvent être enseignés sous forme de : cours théoriques et magistraux, travaux dirigés (TD), travaux Pratiques (TP) et/ou activités appliquées comme un stage, un projet, un mémoire ou un projet de fin d'études. Chaque UE vaut une certaine valeur en crédit ECTS (European Crédit transfert System). L'UE est définitivement acquise et capitalisée dès que l'étudiant a obtenu une moyenne égale ou supérieure à dix sur vingt (10/20). Ainsi l'étudiant qui réussit une UE acquiert la totalité des crédits ECTS qui sont affectés à cette UE.

Le crédit est une unité de mesure des enseignements acquis. Chaque unité d'enseignement et chaque module a une valeur déterminée en termes de crédits correspondant au volume horaire semestriel en présentiel et au volume des activités de l'étudiant hors de la classe. Le total des crédits pour toutes les UE du semestre est fixé à **30**.

### ▪ **Parcours Licence Professionnelle IDE et SF**

C'est un diplôme délivré après validation d'un parcours de trois (03) années de formation divisées en six (06) semestres consécutifs correspondant à l'obtention de **180 crédits**.

▪ **Parcours Master professionnel** : ce parcours n'est pour le moment pas ouvert ; il est cependant en préparation au sein de l'IFSE. Par contre, l'étudiant (e) pourra, sous certaines conditions s'inscrire en Master chez nos partenaires au Gabon ou à l'étranger.

### ▪ **Evaluation et examens**

Les principes retenus pour l'évaluation sont les suivants :

- Système d'évaluation semestriel, et progression annuelle ;
- Un examen à la fin de chaque semestre.

Pour chaque module, prévoir un examen final, en plus des contrôles continus, des TP, de l'évaluation du travail personnel. Chacune de ces évaluations intervient dans la note finale selon une pondération (les notes de CC et d'examen représentent respectivement 40% et 60%).

Le calcul de la moyenne est fondé sur **le principe de la compensation**.

Pour chaque niveau d'études, **une session unique de rattrapage** pour les deux semestres est organisée. Une session d'examen a lieu à la fin de chaque semestre.

Pour le calcul de la moyenne de l'UE, nous utilisons comme coefficient le nombre de crédits.

### ▪ **Capitalisation des crédits**

L'UE est validée si la moyenne des différents modules pondérée des coefficients (Crédits) est supérieure ou égale à 10/20.

**Un semestre ou une U.E validé(e) individuellement reste un acquis durant l'année, quelle que soit la suite du parcours de l'étudiant.**

La compensation à l'intérieur de chaque Unité d'Enseignement est la règle.

Dans le cas où la moyenne de l'UE est strictement inférieure à 10/20, l'étudiant reprendra lors d'un examen de rattrapage, **les modules dans lesquels il n'a pas obtenu la moyenne de 10/20.**

Une fois que l'étudiant aura passé l'ensemble de ses modules de rattrapage, la note retenue pour chaque module est **la meilleure note entre celle obtenue lors de l'évaluation initiale et celle obtenue lors du rattrapage.**

**Les étudiants n'ayant pas validé leur année perdent le bénéfice des Unités d'Enseignement dans lesquelles ils ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20.**

### ▪ **Conditions de Passage -Redoublement**

Les conditions pour s'inscrire en Licence 2 et Licence 3 sont :

L'étudiant est admis en Licence 2 s'il a validé les deux semestres de la Licence 1 et obtenu les 60 crédits correspondants.

L'étudiant est admis en Licence 3 s'il a validé les quatre (4) premiers semestres du cycle de formation.

## **III-2. LES STAGES PROFESSIONNELS**

Au cours du déroulement du parcours de l'étudiant, l'IFSE a défini trois stages obligatoires. L'objectif est de permettre aux futurs diplômés d'appréhender la diversité des pratiques des métiers d'Infirmier et de Sage-femme ; et de faire prendre conscience aux étudiants des activités effectuées dans les métiers du paramédical.

Dans la pratique, les périodes d'observation, d'expérience de terrain et de formation professionnalisante sont mises en avant et se déroulent chez nos différents partenaires : Centres Hospitaliers Universitaires, hôpitaux, PMI, Polycliniques et Cliniques et autres structures hospitalières. Tout au long du cursus de l'étudiant, cette succession de stages est une chance pour lui de s'ouvrir, dès lors, à de nouveaux horizons. Cette approche de l'IFSE apporte une nouvelle interface « Etudiant/structure hospitalière », facilitant l'émergence d'une vraie stratégie de projet professionnel. Une fois le diplôme obtenu, elle offrira la capacité à exercer, et l'ouverture vers d'autres spécialisations.

### ▪ **Les objectifs et durée du stage**

Les objectifs et la durée de chaque stage seront définis et précisés dans les différentes fiches d'évaluation de stage de l'IFSE.

Le stage constitue une UE capitalisable en crédits et dont la note finale prend en compte **l'évaluation du tuteur de stage** et, pour les étudiants en deuxième et troisième année, la note du **mémoire + soutenance**.

### ▪ **Conditions de mises en stage**

Les étudiants régulièrement inscrits, assidus, à jour de leur scolarité et ayant validé un certain nombre de crédits aux semestres S1, S3 et S5 bénéficient chaque année d'un stage dans les différentes structures hospitalières partenaires.

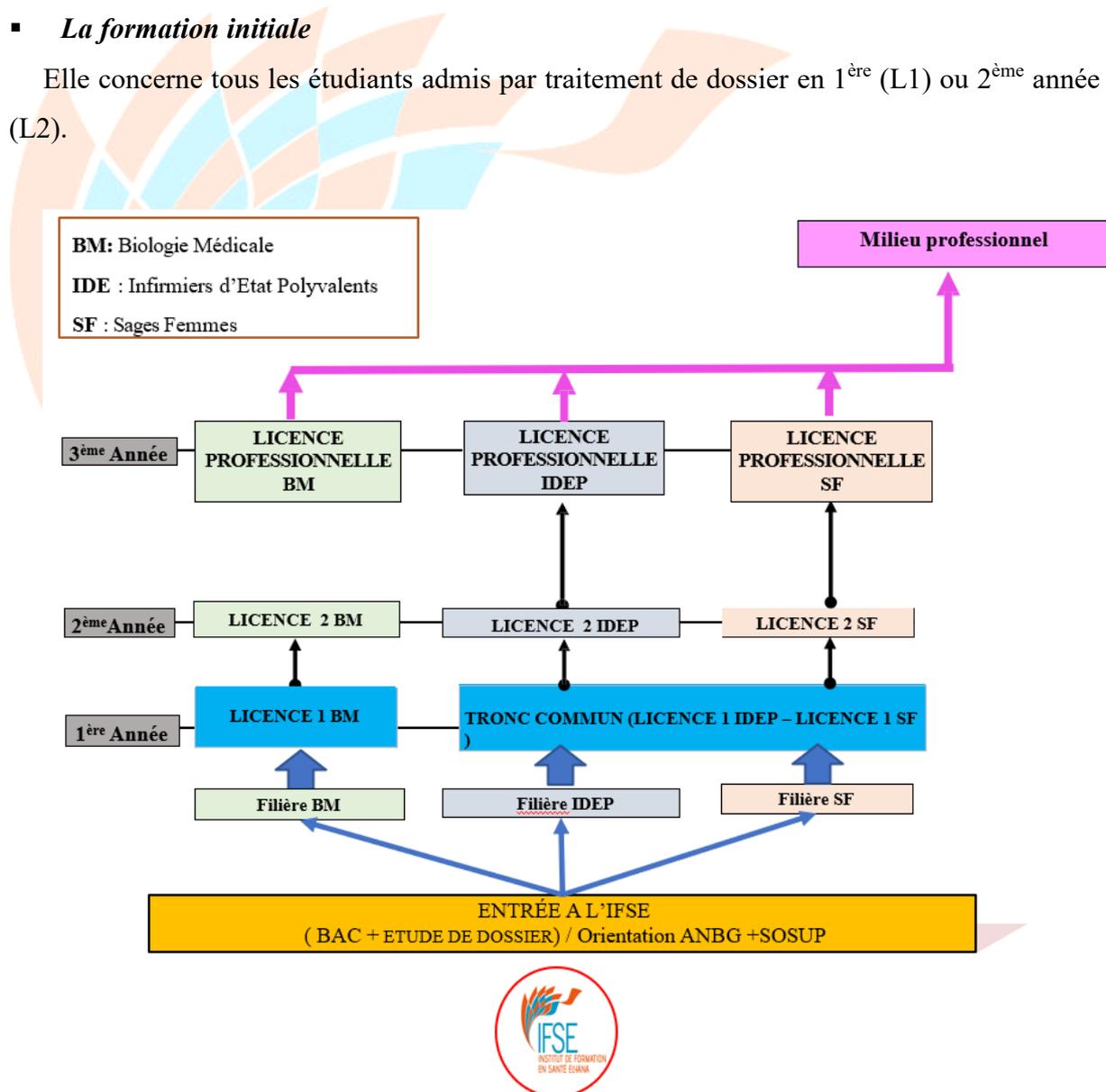
Afin de garantir les meilleures conditions de stage, toute offre de stage obtenue par l'étudiant (hors réseaux IFSE) doit être obligatoirement validée par la Direction Pédagogique.

#### IV- LES OFFRES DE FORMATIONS

L'IFSE propose deux types de formations :

- **La formation initiale**

Elle concerne tous les étudiants admis par traitement de dossier en 1<sup>ère</sup> (L1) ou 2<sup>ème</sup> année (L2).



*Figure : Parcours des formations initiales à l'IFSE*

▪ **La formation Professionnelle de remise à niveau**

Elle concerne les professionnels de la santé. Elle peut également prendre en compte les non-professionnels ayant au moins le baccalauréat et désirant avoir une formation professionnelle. Elle a pour mission l'amélioration des compétences et l'efficacité du professionnel.

## **IV-1. LA FORMATION INITIALE**

### **A- LE PARCOURS SAGE-FEMME (SF)**

- **Diplôme : Licence Professionnelle « Sage-Femme »**

La **sage-femme** (maïeuticienne ou maïeuticien, pour un homme qui exerce cette profession) a pour mission d'accompagner les femmes enceintes tout au long de leur grossesse, de l'établissement du diagnostic jusqu'au jour de l'accouchement. Elle assure également le suivi gynécologique.

### **OBJECTIFS DU PROGRAMME**

La licence Sage-femme de l'Institut de Formation en Santé Elyana a pour but de former des professionnels capables de :

- Identifier et apprécier les besoins des femmes, des familles et de la communauté en matière de soins de santé reproductive ;
- Planifier, exécuter, évaluer les soins en santé reproductive que nécessite l'état de santé de la femme, de l'enfant ;
- Appliquer les prescriptions médicales en matière de prévention, de diagnostic, de prise en charge en santé reproductive ;
- Assurer l'information, l'éducation et la communication en matière de santé reproductive en faveur des femmes en âge de procréation, des familles et de la population en matière de santé reproductive ;
- Participer à la planification, l'exécution, la supervision et à l'évaluation des activités et programmes sanitaires de la santé reproductive ;
- Contribuer à la formation et l'encadrement du personnel infirmier.

### **CHAMPS DISCIPLINAIRES ABORDÉS**

Les disciplines majeures que vous aborderez pendant vos études de sage-femme sont :

- Sciences biologiques et pharmacologiques ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Soins généraux ;
- Soins de la santé de femmes en âge de procréation (avant et pendant la grossesse, pendant et après l'accouchement) ;
- Soins en néonatalogie et aux enfants.

## **POINTS FORTS DU PROGRAMME**

- Un **diplôme reconnu par l'Etat**.
- Une formation de **3 ans avec métier à la clé**.
- Exercer à titre **libéral**, dans un **cabinet ou dans le secteur public**.
- **Équilibre** entre **formation théorique et pratique** permettant de préparer les étudiants de manière optimale à l'exercice de leur future profession.
- **Partenariats** avec les **établissements de soins publics et privés**.
- **Stages obligatoires** tout au long de votre cursus.

## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS**

Les terrains d'exercice sont multiples :

- Fonction publique ;
- Secteur privé ;
- Secteur libéral.

## **POURSUITE DES ÉTUDES**

Possibilité de poursuivre votre cursus en Master chez notre partenaire académique à l'étranger.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Titulaires d'un **Baccalauréat** ou **équivalent** ;
- Être apte sur le plan physique, mental et moral ;
- Étude de dossier + entretien.

## **B- LE PARCOURS INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT POLYVALENT (IDEP)**

- Diplôme : **Licence Professionnelle « Infirmier Diplômé d'État Polyvalent »**

L'infirmier identifie les besoins des gens en matière de santé, planifie et prodigue les soins nécessaires au rétablissement ou au maintien de leur bien-être. Il surveille l'état de santé de la personne, lui administre les traitements et les médicaments selon l'ordonnance du médecin, observe ses réactions et tient un dossier médical afin d'informer le médecin.

L'infirmier s'intéresse à un domaine particulier des soins infirmiers ou de la gestion et devient un répondant pour son équipe dans ce domaine particulier, mais aussi pour le service qui centralise cette fonction dans l'institution :

- l'éducation des patients ;
- l'hygiène hospitalière ;
- l'alimentation parentérale ;
- les soins aux stomies ;
- les soins d'escarres ;
- le matériel biomédical
- l'arrêt du tabac
- les soins aux patients asthmatiques
- les soins aux patients diabétiques
- l'encadrement des étudiants en stage et les relations avec les professeurs de pratique professionnelle

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La présente formation a pour objet de mener l'étudiant infirmier vers la professionnalisation en lui permettant de développer ses capacités d'analyse, de décision et de prise en charge de toute situation de santé dans le cadre du rôle qu'il est mené à assumer.

L'étudiant travaillera à renforcer son bagage de qualification à travers ses savoirs théoriques et méthodologiques, ses savoir-faire mais également ses capacités relationnelles et sa gestion émotionnelle qui lui permettront autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Le développement de l'éthique professionnelle et de la réflexion clinique offriront à l'étudiant la possibilité d'un positionnement critique et adapté dans sa confrontation aux situations nouvelles.

## **CHAMPS DISCIPLINAIRES ABORDÉS**

Les disciplines majeures que vous aborderez pendant vos études de soins infirmier sont :

- Sciences humaines sociales et droit ;
- Sciences biologiques et médicales ;
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- Sciences et techniques infirmières, interventions ;
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- Méthodes de travail.

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Un **diplôme reconnu par l'Etat** ;
- Une formation de **3 ans avec métier à la clé** ;
- La formation en soins infirmiers est basée sur des soins scientifiquement validés et une vision globale des soins infirmiers ;
- Les étudiants seront préparés à un **travail diversifié, intéressant et exigeant** ;
- Partenariats avec les établissements de soin publics et privés ;
- Une salle équipée pour les Travaux Pratiques ;
- **Stages obligatoires** tout au long de votre cursus.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les débouchés, eux, sont nombreux :

- Hôpitaux : un infirmier peut travailler au sein de différents services.
  - Dans le service des consultations, où il assiste directement les médecins ;
  - Dans les services «critiques» (urgences, soins intensifs, opérations...), où il pose essentiellement des actes techniques ;
  - Dans les autres services tels que les unités de chirurgie, de médecine interne, de gériatrie, de pédiatrie, unité stérile, où il prodigue aux patients tout un ensemble de soins. C'est là que les contacts avec le patient sont les plus nombreux.
- Il est également possible de travailler en **clinique** ou dans une polyclinique (au service prélèvement, par exemple).
- A domicile : Soins à domicile

– Entreprises : le monde de l'entreprise est, lui aussi, très vaste. Voici quelques exemples qui donnent une vue d'ensemble des possibilités offertes aux IDE dans ce secteur :

- Médecine du travail ;
- Secteur pharmaceutique ;
- Bureau d'intérim ;
- Garde d'enfants ;
- Collège, Lycée, École Supérieure et Université.

## **POURSUITE DES ÉTUDES**

Possibilité de poursuivre votre cursus en Master chez notre partenaire académique à l'étranger.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

Titulaires **d'un baccalauréat ou équivalent**

Être apte sur le plan physique, mental et moral

Étude de dossier + entretien.

## **C-PARCOURS BIOLOGIE MEDICALE**

Diplôme : Technicien supérieur en Biologie Médicale

Le parcours Biologie Médicale forme des techniciens supérieurs en mesure d'assurer l'application de techniques d'analyses en Biologie Médicale, la mise en œuvre des analyses de contrôle de produits du domaine biologique et la participation à des programmes de recherche et développement en biologie (production de bio-médicaments, de vaccins, d'antibiotiques, d'anticorps...).

En général, le technicien supérieur en Biologie Médicale doit :

- Préparer et traiter les échantillons biologiques pour les analyses ;
- Réaliser des tests et des examens en utilisant des équipements spécialisés ;
- Interpréter les résultats et les transmettre aux médecins et aux professionnels de santé ;
- Assurer la maintenance et la calibration des instruments de laboratoire ;
- Respecter les protocoles de qualité, de sécurité et d'hygiène.

## **OBJECTIF DE LA FORMATION EN BIOLOGIE MEDICALE**

La Licence professionnelle en Biologie Médicale forme de futurs professionnels capables d'assurer la réalisation technique des examens permettant d'évaluer l'état de santé d'un patient et de déterminer sa prise en charge thérapeutique.

Les étudiants se forment sur des échantillons aux divers types d'analyses (microbiologiques, hématologiques, immuno-hématologiques, cytologiques, biochimiques...). Ils apprennent à préparer et à doser des solutions ou des réactifs (milieux de culture...) et à utiliser les matériels et équipements nécessaires aux analyses (appareillages optiques, lecteurs de microplaques...) conformément aux différentes procédures des laboratoires. Ils acquièrent les compétences nécessaires pour vérifier la cohérence des résultats et à en rendre compte au médecin.

En tant que professionnel de l'analyse biologique, le biologiste médical est en communication avec le clinicien pour l'aider à orienter son diagnostic. En fonction du contexte clinique, il formule des hypothèses diagnostiques et aide le clinicien à les explorer au mieux en l'aidant à prescrire les bons bilans et les bons prélèvements, tout en évitant les analyses inutiles.

Capables de gérer les stocks, ils savent choisir, utiliser et entretenir les équipements nécessaires au fonctionnement du laboratoire. Ils contribuent au processus d'amélioration continue de la qualité (des méthodes d'analyses, par exemple) : études, veille documentaire, conception et rédaction de nouveaux protocoles de réalisation technique...

## **IV-2. LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE REMISE A NIVEAU**

Diplôme : **Certificat**

### **OBJECTIFS DU PROGRAMME**

La Formation Continue est une composante essentielle de la gestion du système de santé. Il s'agit, en effet du principal moyen de préserver ou d'améliorer la qualité du travail des agents de santé. C'est aussi le moyen le plus important d'adapter le comportement professionnel des agents de santé aux besoins actuels ou de tenir compte de leur évolution. En particulier, la Formation Continue peut aider les agents de santé:

- A préserver la qualité de leur travail et à bien exploiter les ressources disponibles

- A adapter leur comportement professionnel aux ressources disponibles (c'est-à-dire à apprendre à utiliser un matériel nouveau ou à faire face à une limitation soudaine des ressources) ;
- A adapter leur comportement professionnel à l'évolution de la politique des soins de santé ;
- A adapter leur comportement professionnel à l'évolution de l'état de santé de la population ;
- A assumer de nouvelles responsabilités en cas de promotion ;
- A apprendre à surmonter les points faibles de leur formation initiale (par exemple aptitude insuffisante à résoudre les problèmes ou connaissances en partie inadaptées) ;
- A utiliser les ressources de façon plus rationnelle en contribuant ainsi à réduire le coût de la santé.

### **CHAMPS DISCIPLINAIRES ABORDÉS**

Tous les domaines de la santé :

- Médecine
- Odontologie
- Maïeutique
- Pharmacie

### **POINTS FORTS DU PROGRAMME**

- Formation Certifiante ;
- Une formation de **1 semaine à 3 mois en fonction des spécialités** ;
- Formation à la carte.

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être Personnel de la santé ;
- Faire preuve d'une expérience professionnelle.

## **IV- IFSE PRATIQUE**

**Application Mobile pour les étudiants**

- Emploi du temps ;
- Cours en ligne ;
- Actualité de l'Institut ;
- Des notes d'évaluation ;
- Suivi des paiements.

### **La Bibliothèque**

La bibliothèque de l'IFSE, située au 2<sup>ème</sup> étage, offre un espace de documentation. Elle est ouverte aux étudiants du lundi au vendredi, de 8H00 à 16h00.

### **La restauration**

L'IFSE met à disposition, en son sein, un espace dédié à la restauration. La gestion de ce restaurant est assurée par un prestataire privé.

### **Vie associative**

Une Mutuelle des étudiants existe à l'IFSE. Le rôle de la Mutuelle est d'assurer un dialogue constructif entre les étudiants et l'administration, et d'organiser la vie étudiante. A ce titre, elle a pour Missions :

- Représenter et défendre les intérêts, tant moraux que matériels, des étudiants au sein des instances de l'IFSE ;
- Repérer les tensions latentes entre étudiants afin de prévenir les conflits ;
- Sensibiliser les étudiants aux règles « du bien vivre ensemble » et participer à la diffusion des valeurs communes ;
- Mobiliser les étudiants pour participer à la vie académique au sein de l'IFSE (intégration des nouveaux étudiants, œuvres caritatives, évènements sportifs, etc.).

La Mutuelle est constituée d'un Bureau élu en début d'année, à l'issue d'un scrutin à bulletin secret à un tour pour une durée d'un an. Le scrutin est organisé par l'Administration de l'IFSE.

Son bureau est composé de neuf (09) membres:

- d'un Président ;
- d'un Vice-Président ;
- d'un Secrétaire-Général ;
- d'un Trésorier Général ;
- d'un Trésorier Général adjoint ;

- d'un Commissaire aux Comptes ;
- d'un Chargé de la Communication ;
- d'un Chargé des Affaires sportives et culturelles ;
- d'un Chargé de la Logistique.

### **Service des stages et partenariats**

Le service des stages de l'IFSE organise le parcours de stage en collaboration avec les structures partenaires et, sous certaines conditions, avec des établissements tiers. Le service des stages est chargé de :

- Développer les partenariats de stage ;
- Trouver les stages ;
- Valider les offres de stage ;
- Organiser les soutenances ;
- Suivre l'UE stage.

